



## Association Laïque des Amis de Pierre Brizon

### et des Monuments Pacifistes et Républicains de l'Allier

c/o le président, Olivier Mathieu : 9, rue des Cèllets 03100 Montluçon

Tél : 06.08.72.58.14 E-mail : [olivier.fm.mathieu@wanadoo.fr](mailto:olivier.fm.mathieu@wanadoo.fr)

#### Lettre de liaison 2020 n° 6, 17 novembre



Après des démarches auprès de la préfecture de l'Allier des Amis de Pierre Brizon, de la Libre Pensée 03 et du député Jean-Paul Dufrègne, la réponse de la préfecture nous est parvenue tardivement mardi 3 novembre :

« Monsieur le président,

Le rassemblement commémoratif annuel que vous souhaitez organiser, le 7 novembre 2020, n'entre pas dans le cadre des cérémonies publiques mentionnées par le décret du 13 septembre 1989 visées au point 5 du III du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 portant sur les rassemblements, réunions ou activités autorisés sur la voie publique.

En conséquence, ce rassemblement commémoratif ne pourrait se tenir selon les dispositions habituelles. Toutefois, vous avez la possibilité d'organiser un rassemblement comprenant au maximum 6 personnes. »

« **6 personnes maximum** » ! Un rassemblement de « 6 personnes maximum » pour dire à Rocles, devant le monument aux morts pacifiste (*Apprenons à supprimer la guerre*) : « Non à la guerre ! Non à toutes les guerres d'hier et d'aujourd'hui ! Réhabilitation de tous les Fusillés pour l'exemple de 14-18 ! », un tel rassemblement « à 6 maximum » n'aurait aucun sens alors que les rassemblements précédents réunissaient à Rocles entre 100 et 180 personnes ! **Autant dire que le 12<sup>ème</sup> Rassemblement de Rocles est interdit par la représentante du gouvernement Macron-Castex !**

**Nous ne renoncerons pas !** Le 12<sup>ème</sup> Rassemblement de Rocles se tiendra à une date ultérieure, dès que les conditions le permettront ! Nous vous informons qu'une proposition de loi portant réhabilitation des Fusillés pour l'exemple sera déposée prochainement à l'Assemblée nationale par plusieurs Groupes parlementaires, avec un article unique :

« *Sont réhabilités les militaires en service dans les armées françaises du 2 août 1914 au 11 novembre 1918 ayant été condamnés à mort pour désobéissance militaire ou mutilation volontaire par les Conseils de guerre spéciaux créés par le décret du 6 septembre 1914 ainsi que par les Conseils de guerre rétablis par la loi du 27 avril 1916, et dont la condamnation a été exécutée. Les noms et prénoms des intéressés sont inscrits sur les monuments aux morts. Les présentes dispositions ne sont pas applicables aux militaires dont la situation a été révisée par la Cour de cassation, sur le fondement des lois d'amnistie des 29 avril 1921 et 3 janvier 1925, et par la Cour spéciale de justice militaire, instituée par la loi du 9 mars 1932.* »

Dans cette lettre de liaison, vous trouverez :

-le communiqué de la FSU 03 et quelques-uns des messages de soutien reçus

-l'adresse de la LDH contre le projet de loi « Sécurité globale »

-le discours de la Fédération Nationale de la Libre Pensée pour les rassemblements pacifistes autour du 11 novembre

-la lettre que nous a adressée notre ami François Courtin, auteur de « 14-18, Le Chemin des Larmes »

## **Le communiqué de la FSU 03 « Notre 11 novembre à nous : Rocles »**

« Depuis plusieurs années, la FSU Allier est partie prenante des rassemblements qui se tiennent autour du 11 novembre à Rocles, initiés par l'Association laïque des Amis de Pierre Brizon et par la Libre Pensée, pour la réhabilitation de tous les fusillés « pour l'exemple » de la guerre de 1914-1918.

Parce que c'est là la mémoire du syndicalisme, dont l'indépendance a été mise en cause par cette guerre et par l'union sacrée nécessaire au massacre, et notre responsabilité de fédération unitaire des syndicats de l'enseignement public, héritière de la Fédération des Syndicats d'Instituteurs et d'Institutrices qui fut, en 14, l'une des trois fédérations de la CGT avec les Métaux et le Tonneau, à s'opposer à la guerre et à l'union sacrée. Pierre Brizon, professeur, député de l'Allier, a voté contre les crédits de guerre à partir de 1916.

Que ceci soit un enjeu actuel est bien démontré par le fait que plus d'un siècle après, la réhabilitation officielle, au nom de la République, de ces victimes de la guerre et de l'union sacrée, est toujours bloquée par le pouvoir exécutif en France !

Cette année, comme l'explique la lettre de l'Association des Amis de Pierre Brizon, ce rassemblement, qui devait avoir lieu le 7 novembre, n'a pas été autorisé par Mme la préfète.

On peut à cet égard s'interroger sur le motif avancé : les préfetures peuvent interdire des manifestations ou rassemblements en raison de la situation sanitaire, ce qui aurait certes été fort discutable (il était parfaitement possible de respecter les distanciations, etc.), mais le rassemblement commémoratif de Rocles n'est pas et ne saurait être une « cérémonie publique » au sens du décret du 13 septembre 1989, « organisée sur ordre du Gouvernement ou à l'initiative d'une autorité publique » (article 1) auquel se réfère la réponse de Mme la préfète citée dans cette lettre. On ne saurait donc justifier son interdiction par cet argument, sauf à considérer que toute manifestation publique doit être présidée par les autorités !

Nous publions donc cet article pour affirmer notre « 11 novembre à nous », qui se réfère plutôt à la vraie date où la guerre a pris fin : le 9 novembre, quand des centaines de milliers de manifestants renversent le second Reich à Berlin. Et nous serons partie prenante de la poursuite de ce combat et des prochaines initiatives. »

## **Quelques-uns des messages de soutien reçus**

*« Je suis tout à fait d'accord avec votre analyse sur les gilets jaunes, le corona, le terrorisme, et ce que font les politiques » (C.A.) /// « Hélas guère étonnée de cette triste nouvelle [la non-autorisation du rassemblement]. De la tristesse, de la colère aussi. Je me suis permise de faire connaître cet état de fait dans mes réseaux de connaissances. » (M.K.) /// « bien reçu cette interdiction politique. Le pouvoir est de plus en aux abois et est prêt à tout pour s'assurer un semblant de maîtrise sur les événements. Mais ça branle dans le manche de partout. » (C.A.) ...*

## **L'Adresse de la LDH contre le Projet de loi « Sécurité globale »**

*« Madame la députée, monsieur le député,*

*Vous serez amené-e le 17 novembre à vous prononcer sur la proposition de loi « Sécurité globale ».*

*Ce texte prévoit d'étendre aux polices municipales des compétences de la police nationale. De plus, il organise une privatisation de la police en contradiction flagrante avec les normes constitutionnelles en déléguant aux agents privés de sécurité des pouvoirs réservés à la police judiciaire.*

*Allant encore plus loin dans la surenchère sécuritaire, il prévoit d'instaurer une surveillance généralisée de l'espace public, en autorisant l'Etat à utiliser des drones avec caméras.*

*Il permettrait aussi l'utilisation immédiate des images des « caméras mobiles » portées par les policiers et leur analyse automatisée pour reconnaître en temps réel l'identité de tous les manifestants (reconnaissance faciale).*

*Enfin, le texte prévoit la pénalisation de la diffusion d'images de policiers ou de gendarmes agissant dans le cadre de leurs missions d'ordre public, portant atteinte à la nécessaire transparence de ces opérations. Une telle mesure, avec des sanctions très lourdes (1 an d'emprisonnement et 45 000 € d'amende) empêcherait tout contrôle citoyen, voire le travail des journalistes, en favorisant l'impunité d'auteurs de violences policières.*

*Parce que les risques sont considérables, je vous appelle à rejeter cette proposition de loi liberticide qui menace gravement les principes fondamentaux de notre démocratie et l'Etat de droit.*

*Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma respectueuse considération. »*

[transmis par la LDH 03]

## **La Libre Pensée 03 transmet le discours du 11 novembre préparé par Christian Eyschen au nom de la Fédération Nationale de la Libre Pensée**

### *Eduquer, c'est révolter* (Fernand Pelloutier)

« Amis, Citoyens, Compagnons, Camarades,

Je vous apporte le salut fraternel de la **Fédération nationale de la Libre Pensée** et de la **Fédération nationale laïque des Associations des Amis des Monuments pacifistes**.

Comme chaque année, plus d'une centaine de rassemblements pacifistes se font autour du 11 novembre, notamment devant les monuments pacifistes. Nous avons voulu cette année y inviter à prendre la parole les associations amies qui œuvrent avec nous contre la mise en place du **Service National Universel**, nouvelle forme d'embrigadement militarisé de la jeunesse.

Le grand penseur anarchiste **Rudolf Rocker** disait il y a bien longtemps : le militarisme, « *c'est l'élimination de la pensée et de la volonté personnelles, la transformation de l'homme en un robot mis en mouvement et dirigé de l'extérieur pour exécuter aveuglement les ordres, sans qu'il se sente responsable de ses propres actes. En un mot : le militarisme est la forme la plus vicieuse et la plus condamnable de la servilité élevée au rang de vertu nationale, qui méprise toutes les règles de la raison et se trouve dépourvue de la moindre dignité humaine.* »

Ce gouvernement, comme tous les gouvernements, ferme des classes dans les établissements scolaires, supprime des postes d'enseignants et de personnels et n'offre comme seule perspective à la jeunesse que de s'engager dans l'armée et, pour préparer les esprits, lui vante les « *mérites* » du Service National Universel, nouveaux pétainistes **Chantiers de jeunesse** pour saluer le drapeau et marcher au pas.

Il n'est donc pas étonnant que le Président de la République persiste dans son refus de réhabiliter collectivement les 639 Fusillés pour l'exemple de la Première guerre mondiale, car il considère « *qu'ils ont failli à leurs devoirs* ». Dans cette sale besogne, il est bien sûr accompagné par bien des gens qui sont toujours prêts à se battre jusqu'à la dernière goutte du sang des autres.

C'est ainsi que le très clérical **Antoine Prost**, auteur naguère d'un rapport sur cette question, concluait alors à la non-réhabilitation. Il proposait de mettre les Fusillés et leurs fusilleurs dans la même pièce au Musée des Invalides, bourreaux et victimes unis dans le drapeau tricolore des Versaillais, ce qui a été fait par **François Hollande**, reniant ses engagements de réhabilitation.

Rappelons qu'en 1917, au moment des mutineries, il y eut 450 condamnations à mort prononcées par les Conseils de guerre, 27 soldats furent fusillés, et 1 500 furent condamnés lourdement. Le sang des 639 Fusillés pour l'exemple coula dans les mêmes rigoles que celles des millions de morts dans les tranchées. Le sang unissait les victimes, l'injustice séparait les hommes.

Une nouvelle ignominie vient de se commettre, toujours par le très clérical Antoine Prost. Il vient de postfacier un ouvrage, pillant largement les travaux de la **Libre Pensée** et utilisant même la photo du Monument de Chauny que nous avons

inauguré le 6 avril 2019 en hommage aux soldats et officiers tombés sous les balles françaises ; et tout cela sans jamais citer le nom même de la Libre Pensée. Il est des noms et des références qui dérangent vraiment, semble-t-il.

Celui-ci peut ainsi écrire « *Réhabiliter tous les fusillés semblerait plus simple, mais parmi eux, outre les espions et les droits communs qu'on pourrait mettre à part, un certain nombre de condamnés l'ont été après plusieurs désertions ; ils ont été jugés une première fois, puis une deuxième, et ils ont été fusillés à leur troisième ou quatrième tentative. Difficile de dire qu'ils sont morts pour la France, tant que les mots ont un sens. Les réhabiliter serait affirmer qu'il n'existe pas de devoir de défense nationale.* »

Nul doute que Prost est un fervent soutien et un ardent soutier du **SNU**. Drapé dans le tricolore, jusqu'à la moelle, il ne peut concevoir qu'on puisse être contre la guerre et « *la défense de la Patrie* » qui a toujours un goût de sang.

Il poursuit : « *Collectivement, il faut réintégrer les fusillés dans la mémoire nationale comme des soldats ordinaires qui ont eu un moment de faiblesse compréhensible et excusable, et qui ne méritaient pas leur fin tragique. C'est ce qu'a fait, à la demande du Président de la République, le Musée de l'Armée, ce haut-lieu symbolique.* »

### ***Haut lieu symbolique où les Fusillés cohabitent avec les fusilleurs***

Pour Antoine Prost, le clérical, toujours au service du pouvoir, il faut qu'ils soient quand même morts, un peu, **POUR** la France. Pour lui, c'est la seule mort qui vaille. Le manieur de goupillon a encore frappé. Morts pour la France, Non, ils ne le voulaient pas. Alors ils furent morts **PAR** la France.

Il n'est pas étonnant que dans les sources bibliographiques de cet ouvrage, on retrouve le nom de **Denis Rolland**, qui est largement cité, celui qui plaide pour la réhabilitation... du général **Robert Georges Nivelles**, assassin du Chemin des Dames et « *injustement* » blâmé pour cet échec, selon lui ! Le même Denis Rolland qui osa protester dans les journaux contre l'inauguration du Monument de Chauny. On a les amis qu'on peut.

Si vous voulez en savoir plus sur tout cela, nous vous appelons à vous procurer le 6<sup>e</sup> Volume des **Actes des Colloques de guerre de la Libre Pensée** qui porte sur l'action du Député **Paul Meunier**, inlassable défenseur des soldats et des Fusillés, poursuivi par la haine de **Clemenceau**, le Premier flic de France.

Il est des choses bien curieuses en ce moment. Le souci d'union sacrée ne fait jamais défaut à certains. Il faudrait faire « *bloc* » derrière le gouvernement en toute occasion, contre la **Covid 19** qui sert à justifier un « *état d'exception sanitaire* » contre les libertés, pour le redressement de l'économie, contre « *le péril islamiste* ».

Derrière le drapeau des Versaillais, on ne change pas les vieilles habitudes prises en 1871 contre la **Commune de Paris**, certains ont même osé proposer de faire une procession du « *mur des Poilus* », disent-ils, au **Mur des Fédérés**. Tout est mélangé, tout est mis sur le même plan et tous sont derrière Macron. Mais comme la guerre de Troie, celle-ci n'aura pas lieu.

Il est bien curieux que des laudateurs présumés de l'Orient, qu'ils voient toujours grand, se transforment en antimusulmans primaires. C'est un peu comme si les partisans de l'Auvergne se mettaient à détester **Vercingétorix** et la viande de Salers !

Ce monde inquiet sent l'eau bénite. **Diderot** avait pourtant raison quand il disait : « *Il est donc très important de ne pas prendre de la ciguë pour du persil, mais nullement de croire ou de ne pas croire en Dieu* ».

Et pourtant certains rêvent tout haut d'un retour à l'*Occident chrétien* pour déclencher de nouvelles croisades et de nouvelles guerres de religions. C'est ainsi que l'ennemi est désigné : « *Le séparatisme islamiste* ». De manière tout à fait jésuitique le ministre de l'Intérieur annonce : « *Il faut faire attention à ce que d'autres religions ne soient pas les victimes des modifications souhaitées* » pour l'Islam. » Et de rajouter dans le très catholique journal **La Croix** : « *sur la laïcité, les catholiques n'ont rien à craindre* ». Par contre, selon les propos même d'**Emmanuel Macron**, « *il va y avoir une grande pression sur les musulmans* ».

Et toutes ces ignominies racistes sont faites au nom de la laïcité ! Que de crimes ne commet-on pas en son nom en ce moment.

Il faut se taire, marcher au pas, faire « bloc » derrière Macron pour sauver le pays et l'économie libérale. C'est la rengaine de l'heure. On nous dit que des milliards vont être consacrés pour cela, mais qui les remboursera ?

Puisque nous sommes dans un rassemblement pacifiste autour des Fusillés pour l'exemple de 1914-1918, rappelons-nous un autre refrain : « *C'est l'Allemagne qui paiera* ». Sur les 11 400 millions de mark-or que l'Allemagne paya à la France, comme dettes de réparations jusqu'au 31 décembre 1921, seulement 2 800 furent consacrés à la reconstruction, 4 300 le furent pour l'armée et l'occupation militaire de la Ruhr et 4 300 tombèrent dans les poches des capitalistes.

Tout ressemblance avec aujourd'hui ne serait peut-être par purement fortuite. Les entreprises capitalistes empochent d'un côté et licencient de l'autre.

Pour terminer ce discours, nous vous informons que les démarches sont en bonne voie pour que la proposition de loi portant réhabilitation des Fusillés pour l'exemple soit déposée prochainement à l'Assemblée nationale par plusieurs Groupes parlementaires. L'initiative a été ralentie du fait de la pandémie, mais elle reprend force et vigueur. **[sur l'article unique de ce projet de loi de réhabilitation, voir la 1<sup>ère</sup> page]**

**Amis, Citoyens, Compagnons, Camarades,**

Dès que la proposition de loi sera déposée, nous vous engageons à faire une démarche auprès des députés de votre département pour qu'ils la votent ou indiquent pourquoi ils refusent de rendre justice à ces victimes de guerre.

Nous en informerons largement la population.

***Ni dieu, ni maître !  
A bas la Calotte !  
Et vive la Sociale !***

### **Lettre de François Courtin, auteur de «14-18, Le Chemin des Larmes »**

*« Comme tous ceux qui ont bien voulu prêter attention à mon ouvrage édité en 2015 ( 14-18 Le Chemin des Larmes ), je déplore aujourd'hui combien il est pénible de vivre dans un monde amnésique où se perpétue la glorification de ceux qui ont tant failli avant, pendant, et après la première guerre mondiale.*

*L'hommage particulier réservé à Clémenceau ce matin par le Président de la République montre avec insistance la volonté de ne rien changer au rituel du 11 novembre confisqué par tous les pouvoirs depuis cent ans. Car sincèrement, quel rapport entre le soldat inconnu, enfant du peuple mort au cours d'une guerre qui n'était pas la sienne, et ce vieillard ivre de pouvoir et animé d'une implacable revanche génératrice de catastrophes à venir ? S'agit-il, encore et toujours, d'imposer contre tout esprit démocratique une "Union sacrée des idées" pour justifier une attitude contraire aux exigences d'une Histoire non instrumentalisée ?*

*On espérait, à tort, voir s'infléchir, dans le cadre des commémorations du centenaire, une ligne et une pensée officielles totalement éreintées par le temps. Il n'en a rien été, bien au contraire. Et c'est tout ce que je redoutais de vivre après en avoir terminé avec la rédaction de mon ouvrage en 2014. Cette longue pérégrination m'avait permis d'entrouvrir les portes d'une histoire falsifiée et périodiquement réadaptée aux exigences politiques du moment et je voulais en témoigner. Depuis maintenant plus de cent ans, le déni et les mensonges se perpétuent, sans qu'aucun dirigeant de ce pays -toutes appartenances confondues- n'ait eu l'honnêteté intellectuelle ou tout simplement le courage républicain de remettre en cause l'histoire officielle de 14-18 et de ses protagonistes. Il y a quelque chose d'humiliant, d'outrageant et de désespérant face au refus obstiné des hommes d'État successifs d'assumer la mémoire nationale en la figeant définitivement dans les tombeaux d'honneur des Invalides à Paris. Et la "panthéonisation" de l'homme des Épargnes et de Verdun ne change rien à l'affaire, quels que soient les mérites et le talent de Maurice Genevoix. Dès le début de l'holocauste européen, Romain Rolland avait décrit les risques et les prédatons durables qui s'imposeraient et qui continuent de polluer notre mémoire collective : "Un grand peuple assailli par la guerre n'a pas seulement ses frontières à défendre : Il a aussi la raison. Il lui faut la sauver des hallucinations, des injustices, des sottises, que le fléau déchaîne..."*

*Un jour l'Histoire fera le compte des nations en guerre ; elle pèsera leur somme d'erreurs, de mensonges et de folies haineuses. Tâchons que devant elles la nôtre soit légère !"*

*Et c'est précisément ce qu'on lui refuse depuis cent ans, dissimulant avec application toutes les zones d'ombre qui entachent cette période et les années qui suivirent l'Armistice . Personne, parmi les voix officielles, n'a assumé ses vraies responsabilités en termes de devoir de vérité à l'égard de la nation durant les cérémonies du premier centenaire. Et le silence des institutions européennes en a dit long sur la question. C'est en réalité un rendez-vous habilement manqué qui trouve son explication dans la filiation des dirigeants d'aujourd'hui avec celle de leurs aînés qui décidèrent cette guerre.*

*Ce 11 novembre 2020, l'écho se fait discret, covid oblige, et le silence règne, lourd de sens comme celui qui succéda au clairon annonçant le cessez-le-feu en 1918. Un silence oppressant, obsédant, et dont on ne soupçonnait pas alors la résistance au temps. L'interdiction préfectorale de toute présence publique aux manifestations du jour laisse un goût amer, entre autres à tous ceux qui revendiquent à juste titre une autre version du récit de 14-18. Une fois de plus, les libertés fondamentales sont malmenées. J'ai tenté avec mon livre d'apporter ma modeste contribution en tant que maillon d'une chaîne qui va bientôt disparaître. Est-ce là que repose pour les dominants bien-pensants le seul espoir d'en terminer avec un débat dont ils se sont perpétuellement défaits ? Romain Rolland, lucide et bienveillant, répondra par anticipation à cette question gênante lorsqu'il rédige l'introduction de son recueil "Au-dessus de la mêlée" en septembre 1915 : "Ma tâche est de dire ce que je crois juste et humain. Que cela plaise ou que cela irrite, cela ne me regarde plus. Je sais que les paroles dites font d'elles-mêmes leur chemin, je les sème dans la terre ensanglantée. J'ai confiance. La moisson lèvera."*

*N'est-il pas enfin venu le temps d'un récit cohérent sur les événements de 14-18, écartant toute approche partisane et outrancière au bénéfice d'une vérité historique établie et qui ne peut être ignorée de nos jours ? Si les dirigeants actuels perpétuent avec zèle leur irréductible aveuglement face à l'histoire contemporaine -un mal français qui nous accable- ne devons-nous pas très légitimement les déclarer HORS DE L'HISTOIRE ? »*

**Mercredi 11 novembre 2020, François Courtin**

**RAPPEL .....ATTENTION : NOTRE ASSOCIATION EST EN DANGER ! Comme vous le savez, notre association ne vit que des cotisations des adhérents et du fruit de nos initiatives, notamment du rassemblement de Rocles. Or, des cotisations sont habituellement reprises à Rocles. Il est donc urgent et impératif que les reprises de cartes ou les nouvelles adhésions se fassent au plus vite. Si ce n'est déjà fait, adressez dès réception votre bulletin d'adhésion (ci-dessous) avec le règlement de la cotisation 2020 à notre trésorière, Isabelle Ville.**

Si vous ne vous souvenez plus si vous avez réglé la cotisation 2020, téléphonez à Isabelle Ville au 04.70.66.27.96

**Renvoyez le volet ci-dessous, avec le règlement, à : Isabelle VILLE Bardonnière 03160 FRANCHESSE**

**NOM :** ..... **Prénom :** .....

**Adresse :** .....

**Adresse électronique :** .....

(important pour recevoir les informations rapidement si vous disposez d'une adresse électronique)

**Téléphone :** .....

**Cotisation 2020 : 13 €**

**Cotisation 2020 avec soutien financier : 15, 20, 25, 30 € ou plus**

Somme payée en :  liquide  chèque à l'ordre de « Les Amis de Pierre Brizon » (cochez la case correspondante)

Bulletin et règlement à envoyer à l'adresse : Les Amis de Pierre Brizon c/o Isabelle VILLE Bardonnière 03160 FRANCHESSE



